



## Licence 2 Mathématiques à distances

### **Quel est le niveau requis pour s'inscrire ?**

Si vous avez une L1 de mathématiques vous avez accès de droit à la formation. Dans le cas contraire, si vos études vous ont permis d'acquérir un niveau équivalent, il faut demander une validation d'études. Vous pouvez aussi demander une validation des acquis de l'expérience (VAE) ou une validation des acquis professionnels (VAPP).

### **Comment s'inscrire ?**

Demander le dossier d'inscription ou de validation d'études à  
[Imad.sciences@contact.univ-angers.fr](mailto:Imad.sciences@contact.univ-angers.fr)

Si votre inscription relève de la formation continue ou d'une Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) ou d'une Validation des acquis Professionnels ou Personnels (VAPP), prendre contact avec le [Service d'Alternance et de formation professionnelle](#)

### **Je ne suis pas sûr d'avoir le niveau requis pour m'inscrire, à qui demander conseil ?**

Le responsable de la formation, Lionel Bayle peut vous conseiller,  
[lionel.bayle@univ-angers.fr](mailto:lionel.bayle@univ-angers.fr)

### **Quel est le coût de la formation ?**

Le coût de l'inscription est de 518 € pour les étudiants ne relevant pas de la formation continue. (*Droit inscription 175 € - Droit spécifique 240 € - CEVEC 103 €*). Pour les étudiants relevant de la formation continue se renseigner sur le tarif auprès du [Service d'Alternance et de formation professionnelle](#)

### **Comment se fait l'accès aux cours, aux TD, aux devoirs et aux annales d'examens ?**

L'accès se fait via une plate-forme Moodle. Les cours et les TD sont au format PDF interactif. Il y a des forums, des devoirs à rendre en ligne, des vidéos et des QCM.

### **Les regroupements présentiels sont-ils obligatoires ?**

Ils sont facultatifs, mais vivement conseillés. Il y a environ un regroupement toutes les six semaines.

### **Les devoirs sont ils obligatoires ?**

Ils sont facultatifs, mais vivement conseillés. Il y a environ un devoir par semaine. Les devoirs sont corrigés et notés.

## Comment communiquer avec les enseignants et les ingénieurs pédagogiques ?

Il y a des forums permettant aux enseignants et aux étudiants de communiquer, notamment de se poser des questions. Les étudiants demandent des explications sur les cours, les enseignants s'informent de la progression des étudiants.

Il y a des classes à distances.

Des ingénieurs pédagogiques apportent des solutions aux problèmes techniques.

## Quand les examens ont-ils lieu ?

- La première session du premier semestre a lieu en janvier.
- La première session du second semestre a lieu en mai.
- La seconde session du premier semestre et la seconde session du second semestre ont lieu en juin.

## Est-il possible de ne suivre que certains modules ?

Oui, vous suivez les cours que vous souhaitez. Si vous avez une autre activité, nous vous conseillons de préparer la licence en deux ans.

## Quelles sont les matières enseignées ?

Matières étudiées

- 5 modules de mathématiques
- 1 module de calcul scientifique et programmation.

## Quel est le public habituel de la licence de mathématiques à distance ?

Des salariés, étudiants en double cursus ou ayant une autre activité, étudiants ne pouvant pas se déplacer (par exemple ayant un handicap), mères de familles ayant la charge d'enfants, étudiants étrangers souhaitant rester dans leur pays,...



### **Plus d'infos**

- > [La page de la formation sur le site UA](#)
- > Anne Brouard, responsable des inscriptions  
[Imad.sciences@contact.univ-angers.fr](mailto:Imad.sciences@contact.univ-angers.fr)
- > Lionel Bayle, responsable pédagogique  
[lionel.bayle@univ-angers.fr](mailto:lionel.bayle@univ-angers.fr)